



# Fleurines

[www.fleurines.fr](http://www.fleurines.fr)



# & Vous

## Les Houx

*une résidence qui s'intègre joliment dans le paysage fleurinois.*





Fleurinoises, Fleurinois, chers amis,  
Si le printemps s'installe peu à peu pour nous offrir d'agréables rayons de soleil et le retour d'un ciel lumineux, il n'occulte malheureusement pas le contexte difficile qui s'impose à nous en raison de la pandémie de la COVID-19. Les derniers chiffres de nos territoires sont alarmants et préfigurent un durcissement. Qu'il s'agisse du taux d'incidence, du taux de remplissage des urgences, tous les indicateurs sont au rouge.

Pour répondre à cette situation, deux maîtres mots s'imposent :

- **Le respect** strict des gestes barrières et des mesures sanitaires telles que le confinement et le couvre-feu.

- **La vaccination**

Concernant ce dernier point, les centres de vaccination se multiplient et offrent désormais des plages horaires d'ouverture qui couvrent toute la semaine. Comme nous l'avons déjà évoqué dans les précédents numéros, nous pouvons vous aider sur le plan numérique à prendre rendez-vous sur les sites internet dédiés.

Dans ce contraste de « lumières », le quotidien de la vie fleurinoise s'est également assombri ces dernières semaines par la perte de figures emblématiques de notre village. Je tiens donc à saluer au travers de cet éditorial la mémoire de Monique et Jean Gauguet (élus fleurinois à de nombreuses reprises, et Président des anciens combattants en ce qui concerne Jean) qui viennent de nous quitter à quelques jours d'intervalle. Également je salue la mémoire de Roger Ana, Fleurinois de toujours, qui a exprimé sa passion pour notre commune par la rédaction de deux ouvrages sur l'histoire de Fleurines et qui, bien qu'éloigné de nous ces dernières années, restait au fait de ce qui s'y déroule. Il avait également fait don à la commune d'une collection de cartes postales unique sur Fleurines que nous ne manquerons pas de mettre en scène un jour prochain pour la partager avec tous.

C'est avec émotion que je les remercie tous les trois pour leur engagement sans limite pour notre village.

Pour replonger le quotidien de notre vie communale, vous trouverez dans ce numéro de notre F&V, une interview de Maxime Acciai, le nouveau Président du SIBH que nous avons interrogé sur les mesures mises en œuvre pour garantir à tous les Fleurinois, une eau claire et potable. Ses réponses sont rassurantes et préfigurent, nous l'espérons, un retour à « la normale » dans les meilleurs délais.

En espérant vous retrouver le mois prochain avec des indicateurs plus positifs, je vous souhaite une très bonne lecture à tous et comme le disent les anglo-saxons, « take care »\* !

Guillaume MARECHAL

\* « Portez-vous bien »

## Actualités COVID : gestes barrières, attestations, dépistage, Vaccination...

Le nombre de nouveaux cas d'infection au SARS-COV2 est en forte augmentation. La présence du variant anglais est maintenant majoritaire dans les communes de notre région. Des mesures de freinage renforcées ont été mises en place dans notre département, suite au décret du 19 mars 2021.

**Protégeons-nous les uns les autres, et continuons d'appliquer scrupuleusement les recommandations ministérielles.**

### Port du masque

La préfète de l'Oise a décidé, par arrêté du 20 mars 2021, de prolonger le port du masque obligatoire sur l'ensemble de l'espace public du département, et cela jusqu'au 18 avril prochain. Nous faisons appel à la vigilance et au civisme de chacun en la matière, pour le bien-être de tous.

**Nous vous rappelons que le masque doit être porté par toutes les personnes de 11 ans et plus dans notre village.**

### Attestations de déplacement dérogatoire

Deux attestations différentes :

- La première applicable sur tout le territoire français entre 19 heures et 6 heures, « au titre du couvre-feu »,

- La seconde est réservée aux 19 départements soumis au confinement, dont l'Oise, pour lesquels seuls certains motifs de déplacements seront possibles entre 6 heures et 19 heures. Cette attestation "de confinement" n'est pas obligatoire dans un rayon de 10 kilomètres autour de votre domicile pour les "activités physiques et de promenade". Vous devez en revanche pouvoir présenter un justificatif de domicile à la place de cette dernière. Au-delà de ces 10 kilomètres, et pour tout autre motif dérogatoire, nous devons nous munir de cette attestation dûment remplie pour circuler.

- Des exemplaires de ces attestations sont disponibles à la mairie, dans notre supérette ainsi qu'à la boulangerie, pour celles et ceux qui seraient dans l'impossibilité d'en

imprimer ou d'en télécharger la version numérique, sur le site du Ministère de l'Intérieur

### Dépistage

Chaque semaine, de nombreux dépistages sont programmés dans notre département, le plus souvent organisés dans des salles mises à disposition par les communes, en renforcement des laboratoires d'analyses médicales qui poursuivent ces dépistages.

N'hésitez pas à vous faire dépister si vous avez le moindre doute.

Une journée sera mise en place à cet effet le **Vendredi 2 avril à Senlis, à l'espace Saint-Pierre, de 9h à 18h.**

### Vaccination

A ce jour 23 centres de vaccination sont ouverts dans l'Oise, auxquels s'ajoute une équipe mobile de vaccination (bus départemental).

Les livraisons de vaccins Pfizer/BioNTech, Moderna et AstraZeneca ont été actualisées dans notre Région.

La vaccination s'est donc fortement accélérée et renforcée, grâce à l'ouverture de certains centres le week-end, et à la mobilisation de nombreux professionnels de santé. Dans l'Oise, 19 335 personnes ont reçu les deux injections.

La vaccination peut désormais aussi être effectuée dans les cabinets de médecine générale et dans les pharmacies (Vaccin AstraZeneca uniquement).

Localement, notre médecin, le Docteur Genty devrait recevoir les premières doses et vacciner sa patientèle. La liste d'attente est déjà longue au regard du peu de doses prévues à la livraison. N'hésitez pas à vous rapprocher de lui.

Votre médecin traitant reste votre interlocuteur privilégié pour votre santé. Il pourra vous octroyer un rendez-vous (si vous êtes éligible au vaccin) ou vous réorienter, le cas échéant, vers un centre de vaccination.

Les infirmières libérales de notre

village peuvent également vous renseigner si besoin.

**Depuis le 27 mars 2021 la vaccination a été étendue aux personnes âgées de 70 ans et plus sans problématique de santé.**

### Centres de vaccination

Les centres de vaccination les plus proches de Fleurines se trouvent à Senlis (Centre Hospitalier de Senlis, avenue Paul Rougé) et à Pont Sainte Maxence (Gymnase la Salamandre, rue du Stade).

La prise de rendez-vous peut s'effectuer :

- Auprès de la plateforme régionale au **03 92 04 34 71**, qui vous proposera un rendez-vous et un lieu en fonction des disponibilités de votre secteur géographique.

- Par internet, sur le site du ministère de la santé :

<https://sante.fr/-carte-vaccination-covid> via les 3 plateformes : **doctolib, keldoc ou maiaa.**

Pour rappel, la Haute autorité de santé (HAS), recommande de ne pas réaliser de vaccination avant un délai de 3 mois après l'infection pour les personnes ayant contracté le Covid-19.

**Les informations qui vous sont transmises aujourd'hui sont susceptibles d'évoluer en fonction des directives gouvernementales et en lien avec la situation sanitaire départementale.**

Si vous rencontrez la moindre diffi-

culté, vous pouvez vous rapprocher de la mairie au **03 44 54 10 27** ou sur le site **mairie@fleurines.fr**. Le secrétariat pourra vous aider dans vos démarches.

**Sources de référence :**

- [mesconseilscovid.fr](https://mesconseilscovid.fr)
- [Gouvernement.fr](https://gouvernement.fr) : page dédiée au Coronavirus
- Numéro vert : infos sur le Coronavirus Covid-19, 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000.**
- Nord : cellule d'information du public : **03 20 30 58 00**

## De nouveaux commerçants ambulants sur la place de l'église

### Repass-truck :

Stéphanie Ruelle vous proposera dès vendredi 02 avril 2021 et chaque vendredi suivant, ses services de repassage, sur la place de l'Église, grâce à son repass-truck : « Steph'repass ».

Cette ancienne aide à domicile repasse votre linge dans un camping-car qu'elle a réaménagé à cet effet. Un concept novateur qui a déjà séduit son public !

Stéphanie a toujours aimé repasser. Aide à domicile pendant 15 ans, elle faisait du repassage pour des particuliers. L'idée d'ouvrir ce



Stéphanie Ruelle peut repasser l'équivalent de onze corbeilles de linge par jour.

repass-truck est née d'une blague avec ses enfants. Elle a mûri ce projet, et après avoir réalisé un sondage, elle s'est enfin lancée. A la Chambre de Commerce, on lui a dit n'avoir encore jamais vu ce concept.

Alors n'hésitez pas à venir déposer vos corbeilles de linge, Stéphanie vous envoie un SMS quand c'est prêt.

Tarif : 12 € de l'heure.

**La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC**  
(à partir de 18 ans conformément aux autorisations de mise sur le marché de ces vaccins)

| Mon âge                   | Ma situation                                                       | AstraZeneca                                                                                            | Pfizer-BioNTech ou Moderna                                                                                   |
|---------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>0 à 17 ans</b>         |                                                                    | Je ne suis pas concerné                                                                                |                                                                                                              |
| <b>18 à 49 ans inclus</b> | Je n'ai pas de problème de santé                                   | Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner                                                       | ✓<br>En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin |
|                           | J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* |                                                                                                        |                                                                                                              |
| <b>50 à 54 ans inclus</b> | Je n'ai pas de problème de santé                                   | Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner                                                       | ✓<br>En centre de vaccination                                                                                |
|                           | J'ai un risque de forme grave de COVID-19*                         |                                                                                                        |                                                                                                              |
|                           | J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* |                                                                                                        | ✓<br>En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin |
| <b>55 à 69 ans inclus</b> | Je n'ai pas de problème de santé                                   | Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner                                                       |                                                                                                              |
|                           | J'ai un risque de forme grave de COVID-19*                         | ✓<br>Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie                                 | ✓<br>En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin |
|                           | J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* | ✓<br>Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie                                 | ✓<br>En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin |
| <b>Plus de 70 ans</b>     | Je suis en établissement pour personnes âgées                      | ✓<br>Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou au sein de mon établissement ou en pharmacie | ✓<br>Au sein de mon établissement                                                                            |
|                           | Je vis à domicile (ou dans une autre structure)                    | ✓<br>Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie                                 | ✓<br>En centre de vaccination                                                                                |

N.B. : Les personnes majeures en situation de handicap, hébergées en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé, se font vacciner au sein de leur établissement.

version : mercredi 24 mars 2021



## Food truck srilankais :

Vous souhaitez apporter une touche d'originalité à vos déjeuners ou dîners en cette période où les restaurants sont malheureusement contraints de rester fermés, Ponnuthurai Stanislaus, de l'entreprise Rasu-Cuisine de Ceylon, vous proposera ses services de plats à emporter chaque mercredi et samedi sur la place de l'église, de



9h à 15h, grâce à l'implantation de son Food Truck, et cela dès le 07 avril prochain.

Ce prestataire vous propose une variété de plats srilankais élaborés à partir de légumes frais tout droit sortis du potager.

Ce traiteur mobile confectionne une cuisine généreuse, épicée et pimenterée au gré de vos envies.

## Un, deux trois, pédalez sans fatiguer !

Avec ses nombreuses voies forestières, Fleurines bénéficie d'un environnement privilégié pour la pratique du cyclotourisme.

Alors avec le retour des beaux jours, pourquoi ne pas profiter de l'aide départementale pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ?

L'Oise participe actuellement à hauteur de 300 € pour l'achat de votre deux roues électrique neuf.

Aucune condition de ressources pour être éligible, il vous suffit de vous inscrire sur [www.aide-velo.oise.fr](http://www.aide-velo.oise.fr) et de vous laisser guider. Cette aide est cumulable avec la prime d'état de 200 € qui, elle, est soumise à conditions de ressources. Fini de poser le pied dans la côte de St-Christophe !



## Pass'Permis citoyen

Le **Pass'Permis Citoyen** est une aide forfaitaire de 600 € octroyée par le Département aux jeunes passant leur permis B, en contrepartie d'une **action citoyenne de 70 heures** au service d'une collectivité ou d'une association, afin de faciliter leur insertion professionnelle, mais aussi de renforcer l'esprit citoyen et de créer du lien social.

Peuvent en bénéficier **les jeunes âgés de 18 à 19 ans révolus** (veille de la date anniversaire des 20 ans) à la date de dépôt de la candidature :

- domiciliés dans l'Oise (hors résidences scolaire et universitaire) ou avoir un foyer fiscal parental situé dans l'Oise.
- passant leur permis de conduire (permis B) pour la première fois (la candidature doit être acceptée avant la présentation aux épreuves de conduite).
- avoir obtenu son permis de conduire de manière anticipée, grâce au dispositif de conduite accompa-



gnée, durant la période maximale de 12 mois antérieure à l'obtention de la majorité légale du bénéficiaire.

- être inscrit ou non dans une

auto-école, être titulaire ou non du code.

Les démarches sont à effectuer par le jeune. Il doit trouver son organisme d'accueil et en arrêter les modalités (lieu, calendrier, missions) avant le dépôt de sa candidature au Conseil départemental.

**Les jeunes Fleurinois passant actuellement leur permis de conduire peuvent s'adresser à la Mairie pour être employés à la piscine durant l'été 2021 dans le cadre de cette opération.**

Pour toutes questions relatives au Pass'Permis Citoyen, rendez-vous sur le site :

<https://oise.fr/actions/education-jeunesse-et-citoyennete/passpermis-citoyen/mode-d-emploi-du-pass-permis-citoyen>



## Interview exclusive de Maxime Acciai, Président du SIBH et Maire de Brasseuse

**Le Syndicat intercommunal du Bassin d'Halatte (SIBH) gère la production et la distribution de l'eau potable sur le territoire communal depuis près de 10 ans. Pour mieux comprendre son fonctionnement et les problèmes concernant la qualité de l'eau distribuée sur Fleurines, nous avons rencontré son président Maxime Acciai.**



Maxime Acciai, bonjour. Vous êtes le nouveau Président du SIBH, élu depuis juillet dernier. Pouvez-vous nous dire ce qu'est

ce syndicat et quel est son objet ?

Le SIBH, Syndicat du Bassin d'Halatte, a été créé pour répondre à des problématiques d'eau non potable sur plusieurs communes adjacentes, principalement du fait de la présence de produits phytopharmaceutiques dans l'eau captée. A Fleurines, c'était la présence d'atrazine dans l'eau distribuée qui posait problème. C'est ainsi qu'après quelques débats menés en 2003 sous couvert d'une coordination des services de l'Etat, la création du SIBH fut actée en 2004. Sa mission était de mettre en œuvre une solution pérenne pour trouver et distribuer de l'eau potable à tous les habitants des communes qui souffraient d'écarts par rapport aux normes en vigueur.

Quelles sont les communes couvertes par le SIBH ?

Les communes adhérentes au SIBH sont Fleurines, Villers-Saint-Frambourg, Ognon, Brasseuse, Raray et Villeneuve-sur-Verberie. Elles représentent plus de 3500 habitants.

Aujourd'hui, d'où vient l'eau distribuée à nos robinets ?

Lors des premières études, les investigations furent menées sur les communes de Rully, Barbery, Pontpoint et Fleurines pour accéder à un réservoir aquifère qui permette d'offrir à la population, une eau de qualité (au sens des normes en vigueur) et en quantité suffisante.

Après étude hydrogéologique et forages d'essai, le site de Fleurines fut retenu compte tenu des caractéristiques physicochimiques et hydrauliques disponibles.

Le forage, situé sur la route de Villers-Saint-Frambourg au croisement de la chaussée Pontpoint fut validé sur la base d'un forage d'essai de 50 m<sup>3</sup>/h qui permettrait de desservir un bassin de population de près de 5000 habitants. Il fut mis en service en 2012.

Mais aujourd'hui, qui est responsable de l'eau distribuée ? La mairie ? Le SIBH ? Veolia ?

C'est très simple, la mairie de Fleurines a confié la gestion de l'eau au SIBH comme toutes les communes du syndicat qui souffraient d'une eau non potable. Celui-ci a recherché une nouvelle ressource, construit et financé les nouveaux captages avant de lancer une DSP (Délégation de Service Public) attribuée à Véolia (contrat établi après appel d'offres) qui assure désormais la gestion de la fourniture et de l'approvisionnement de l'eau sur le territoire du SIBH et pour le compte de ce dernier.

Le dernier contrat, actif à ce jour court jusqu'en 2026.

Vous savez bien que le sujet de l'eau fait débat à Fleurines puisque sa qualité pose problème, même si du point de vue des analyses physico-chimiques réglementaires, celle-ci reste conforme. Pouvez-vous nous dire quel est le problème et quelles solutions vous proposez.

Nous avons vu apparaître en 2017 des bactéries ferrugineuses au niveau des forages dans les deux puits de captage. Celles-ci posent plusieurs problèmes : elles forment une gangue autour des pompes qui en altèrent les débits de pompage et engendrent une usure prématurée de ces dernières. De plus, elles libèrent du fer dans l'eau entraînant une augmentation du taux dans l'eau distribuée et par déclinaison, des décantats dans le réseau de distribution.

Pour répondre à cette situation, nous avons diligenté des études qui nous ont proposé de réaliser un

forage complémentaire à proximité de ceux existants. Les démarches sont en cours pour acquérir les terrains nécessaires auprès des propriétaires exploitants des parcelles concernées. En complément de ce renforcement des capacités hydrauliques d'approvisionnement, **nous avons décidé de mettre en place une unité de déferrisation et décarbonation** qui garantira une eau en sortie de captage sans fer et sans calcaire. Celle-ci offrira pour tous les abonnés une vraie plus-value, notamment en termes de durée de vie des équipements électro ménagers (ballons d'eau chaude, chaudières, lave-linge, ...) du fait du traitement du calcaire. Mais tout ceci ne peut se faire dans l'immédiat. Dans l'attente, il reste du fer dans l'eau, mais aussi et surtout dans les canalisations du réseau de distribution.

Justement, que comptez-vous faire pour cela ?

Avec la nouvelle gouvernance du SIBH, nous avons pris « le taureau par les cornes » en commençant par **étudier la mise en place d'une solution provisoire et temporaire de traitement du fer en sortie de captage** pour garantir à tous nos abonnés une eau sans fer. Cette solution s'est avérée à la fois **trop onéreuse**, mais également **trop limitée dans son action** puisqu'elle ne garantissait sa pertinence qu'en sortie de captage (une fois l'eau traitée) mais ne savait juguler les effets qui découlent de la présence de fer décanté dans le réseau de distribution.

Dans ces conditions, nous avons décidé de lancer une vaste campagne de sondage auprès des abonnés de toutes les communes du SIBH.

De très nombreux Fleurinois ont répondu à cette campagne, largement relayée par nos médias et supports communaux. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Eh! bien, justement, je tiens à saluer la mobilisation des Fleurinois comme celle de tous les habitants des communes du syndicat qui se sont prêtés au jeu et ont répondu à ce questionnaire pour nous aider à localiser les zones du territoire au



# VIE DE LA COMMUNE

sein desquelles les administrés souffraient de phénomène d'eau colorée de façon récurrente. Cette démarche conduite sur l'intégralité du territoire du SIBH fut un réel succès et je m'en félicite.

Il en ressort que la qualité de l'eau ne résulte pas uniquement du forage mais aussi de l'état général du réseau. Forts des éléments

recueillis, **nous avons diligenté une vaste campagne de purge des réseaux** afin de décrocher au maximum les dépôts ferreux et les particules. Elles ont débuté le mois dernier et se poursuivront dans les prochains mois. Elles seront associées à des **travaux de rénovation de réseaux** que nous anticiperons pour l'occasion.

Je souhaite vivement que ces actions permettent de traiter définitivement ces écarts de qualité qui perturbent ponctuellement le quotidien.

Merci Maxime pour votre opiniâtreté dans ces démarches et au plaisir de vous retrouver à Fleurines puisque nous savons que vous y avez vos habitudes.

## Résidence des Houx

**A**u mois d'avril, la Résidence des Houx va progressivement s'animer puisque les premiers habitants sont déjà sur les lieux.



En effet 23 logements locatifs de la résidence ont été livrés mardi 30 et mercredi 31 mars derniers.

Sandra Porretta de l'OPAC et son équipe de l'antenne de Senlis ainsi que Monsieur le Maire, Guillaume Maréchal, ont accueilli sous un soleil printanier, les premiers locataires des 43 logements à pourvoir, pour une remise des clefs dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Une seconde vague de livraison est prévue courant avril.

Nous souhaitons bonne installation aux nouveaux arrivants dans leurs logements flambant neufs.



## Orchestre pour Roquesable : Rendez-vous sur Facebook en attendant le « live » !

**V**oilà maintenant un an que nos petits musiciens ne se sont pas produits en concert. En effet, la situation sanitaire ne les autorise pas à venir sur scène. Qu'à cela ne tienne, profitons alors de leur page Facebook pour partager quelques pièces instrumentales.



Le travail des trois classes a été



posté récemment (CE2, CM1 et CM2) ; alors abonnez-vous à leur page, si ce n'est pas déjà fait. Les enfants privés de concert « en chair et en os » ont besoin de vos encouragements et de votre fierté !

Le concert initialement prévu le 2 avril, regroupant nos musiciens de la



classe de CM2 et ceux de l'Orchestre Junior du conservatoire de Senlis, ne pourra malheureusement pas se faire non plus.

En attendant des jours meilleurs, l'orchestre continue à travailler espérant pouvoir vous offrir un concert non virtuel, le vendredi 11 juin à la salle Firmin Declercq.



## Amicale des âges fleuris

Toujours bon pied, bon œil, nos marcheurs des Ages Fleuris sont partis à la découverte des trésors cachés de la forêt d'Halatte qui donnent un but à leurs randonnées. Cette fois, c'est l'obélisque du Roi de Rome édifié en 1811 pour commémorer la naissance du fils de Napoléon 1<sup>er</sup> et de Marie-Louise d'Autriche qui a motivé les randonneurs heureux de découvrir ces témoignages du passé qui font



partie de notre patrimoine. Ils ont pu également admirer la sirène sculptée dans le rocher juste à côté et la Fontaine des Lys.

Ces sorties se passent toujours les lundis et jeudis après-midi et permettent aux adhérents de l'Amicale de conserver une vie sociale dans le respect des précautions sanitaires.

## Elagage des arbres de l'école

Le lundi 22 février, les chênes de l'école ont bénéficié d'un élagage. Cela faisait plusieurs années que cela n'avait pas été réalisé et certains d'entre eux ont vu tomber près de 30% de leurs branches.

Ce toilettage salubre a permis d'enlever plusieurs nids de chenilles processionnaires. Par ailleurs, la



présence de champignons sur les chênes poussant en maternelle a été confirmée. Ceux-ci devront être coupés dans un futur proche pour être remplacés.

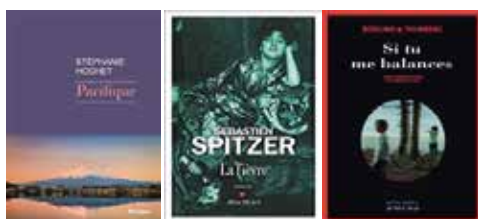


## Bibliothèque pour tous

Ouvertures mercredi et samedi de 10h00 à 12h00

**Port du masque obligatoire**

**LES EMPRUNTS ADULTES ET JEUNESSE SONT GRATUITS !**



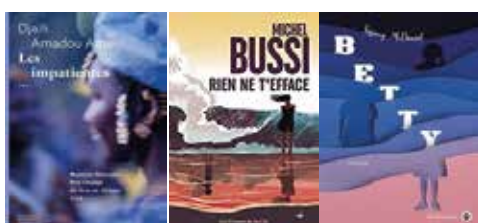
**Vous ne nous connaissez pas encore, venez nous rendre visite !**

Nos horaires : Mercredi et samedi 10h00 - 12h00

Merci à tous nos aimables donateurs.

Pour des raisons sanitaires seuls les livres d'éditeurs en très bon état pourront être acceptés. Merci de votre compréhension.

**Secteur Jeunesse : Plaisir de la découverte**



Laissez-nous vos coordonnées e-mail pour être informés en direct  
A votre disposition notre e-mail : [cbpt60@gmail.com](mailto:cbpt60@gmail.com)  
Suivez nous sur [fleurinesbouquine.blogspot.com](http://fleurinesbouquine.blogspot.com)  
[bibliothequepourtousoise.blogspot.com](http://bibliothequepourtousoise.blogspot.com)  
facebook : [Bibliotheque-Fleurines](https://www.facebook.com/Bibliotheque-Fleurines)



## SERVICES SOCIAUX

Les demandes sont centralisées à l'accueil de la MDS (Maison Départementale de la Solidarité) de Pont-S<sup>te</sup>-Maxence ou de Senlis.

Pont : **03 44 10 44 05**  
Senlis : **03 44 10 78 90**

VÉOLIA

**09 69 36 72 61**

S.I.C.A.E

**03 44 39 45 00**

GENDARMERIE PONT

**03 44 31 71 17**

POMPIERS

**03 44 70 41 09**

URGENCES MÉDICALES

Appelez le 15 ou SOS Médecins

**03 44 66 44 66**

OPTICIENNE À DOMICILE

M<sup>me</sup> Malaurie Mélique

**07 70 24 73 42**

INFIRMIÈRE

M<sup>me</sup> Heisterberg

**03 44 60 39 21**

OSTÉOPATHE ANIMALIER

Clara Waille

**06 48 27 74 82**

PSYCOLOGUE CLINICIENNE

Psychothérapie - Ar-Thérapie - Thérapies brèves

Vanessa Castro

**06 37 38 32 51**

psy.clinicastro@gmail.com



Pharmacies de garde

**32 37** 0.35€ TTC/min

Accès gratuit via l'application  
lepharmacien

**Boucherie Place de L'Eglise**

En congé le 1<sup>er</sup> avril. Reprise le 21/04.

## Prévention Covid

Des tests salivaires seront réalisés à l'école la semaine prochaine.

## CENTRE MEDICAL ALVI

Dr Genty :

Médecine générale et sportive

**03 44 54 98 84**

M Hocini :

Pédicure-podologue

**03 60 46 93 85**

Mme Sandra Seutin :

Psychomotricienne

**07 84 09 90 10**

M. Mathieu :

Kinésithérapeute

**03 44 63 03 32**

Infirmières :

Virginie Salvar :

**06 82 88 12 88**

Cindy Hémary :

**06 10 29 76 43**

## Carte nationale d'identité / passeport - Modalités de délivrance

Depuis le 14 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité sont effectuées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques, pour une instruction totalement sécurisée, dématérialisée, et avec des délais réduits. Ces modalités permettent de sécuriser la carte nationale d'identité, un titre valable 15 ans et qui reste gratuit, sauf en cas de perte ou de vol.

## Une démarche simplifiée et totalement sécurisée

La procédure d'authentification par les empreintes permet de lutter contre la fraude documentaire et à l'identité, de garantir l'authenticité des titres ainsi qu'un renouvellement rapide et simplifié (par la réutilisation des informations contenues dans le titre à renouveler).

Outre la sécurisation de l'identité résultant de la prise d'empreintes numérisées, ce dispositif vous permet :

- dans de nombreux cas, de ne plus avoir à produire de documents d'état-civil,
- de bénéficier d'une réduction des délais d'obtention du titre,
- une réduction du temps d'accueil au guichet, grâce à la mise en place de la **pré-demande de CNI en ligne**.

**Cette démarche n'est pas réali-**

**sable dans notre mairie, car elle n'est pas dotée d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales. La mairie ne délivre donc plus de cartes d'identité, ni de passeports.**

Vous pouvez, par conséquent, effectuer vos démarches pour l'obtention d'une carte nationale d'identité (CNI) ou d'un passeport auprès de Verneuil services à Verneuil-en-Halatte **03 44 55 43 79**, de la police municipale de Senlis **03 44 63 81 81**, ou de la police municipale de Pont-Sainte-Maxence **03 44 72 07 17**

**Pour éviter tout déplacement inutile, pensez à prendre un rendez-vous.**

## La pré-demande en ligne

Vous pouvez également effectuer une pré-demande de carte nationale d'identité ou de passeport en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes>

Dans ce cas, vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier en guichet. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

## Cette pré-demande en ligne est facultative, mais vivement recommandée.

Il vous est possible de réaliser l'intégralité de votre demande de carte d'identité ou de passeport en vous rendant aux postes de police précédemment cités.

**La pré-demande ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet choisi pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier.**

Nous avons le regret et la tristesse de vous annoncer le décès de Jean Gauguet et de son épouse Monique ainsi que celui de Roger Ana, amis et personnalités bien connues de nombreux Fleurinois. Un hommage leur sera rendu dans un prochain numéro de notre mensuel. Nos condoléances aux familles.

Pour le prochain Fleurines & Vous n° 121 Nous vous demandons d'envoyer par courriel vos articles, pubs, petites annonces avant le jeudi 22 avril 2021.  
mairie@fleurines.fr

Fleurines & Vous est une publication de la Mairie de Fleurines

Directeur de publication : Guillaume Maréchal

Rédaction : Commission communication

Tirage : 850 ex. - 1<sup>er</sup> trimestre 2021

Mise en page : Liendiffusion

Impression : Mairie de Fleurines

**Branchez-vous sur l'actualité Fleurinoise !**

[www.fleurines.fr](http://www.fleurines.fr)

Facebook Mairie de Fleurines